Commune de
Bellefond
21490

Conseil Municipal des Jeunes de Bellefond

À toi de faire bouger Bellefond !



Ton village, tes idées, ton avenir !

C'est quoi le CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est un groupe de **10 jeunes** de Bellefond, du CM1 à la 4ème, qui **s'engagent** pour leur commune.

Avec le CMJ, tu pourras :

- Proposer des idées pour améliorer la vie à Bellefond,
- Participer à des projets utiles à tous,
- Donner ton avis sur les projets de la commune,
- Découvrir comment fonctionne une mairie.

Tu veux devenir candidat ?

Si tu es en CM1, CM2, 6ème, 5ème ou 4ème et que tu habites Bellefond, tu peux présenter ta candidature !

Pour cela, il te suffit de :

1. Manifester ton souhait de rejoindre le CMJ,
2. Compléter ton dossier de candidature,
3. Comme tu es mineur, demande l'autorisation à tes parents,
4. Expliquer tes idées lors de la campagne électorale.

Tu souhaites voter ?

Tu n'as pas forcément besoin d'être candidat pour participer !
Le 27 novembre, viens voter pour élire **les 10 jeunes** qui te représenteront.

Voter, c'est aussi participer à la vie de ton village !



Comment se déroulera l'élection ?

- Un scrutin à bulletin secret
- Une urne et un isoloir
- Une liste de candidats par niveau (CM1 à 4ème : 1 fille + 1 garçon)
- Un dépouillement public
- L'annonce officielle des résultats



Et si tu es élu ?

Tu t'engageras pour 2 ans et tu participeras :

- à au moins 3 réunions par an,
- à la réflexion sur des projets,
- à la réalisation d'actions pour la commune.

Être conseiller municipal jeune, c'est aussi : écouter, proposer, respecter et agir !

Alors, prêt(e) à te lancer ?

Renseignements et candidatures :
À la mairie de Bellefond

Date limite de dépôt des candidatures : avant le 14 novembre 2025

Le Conseil Municipal des Jeunes de Bellefond : Ton village, tes idées, ton avenir !